

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/11/2024 - 32312 - 2022 B 01726 - 912 575 107 - A.S.H. ATLANTIQUE
SOLUTIONS HABITAT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.S.H. ATLANTIQUE SOLUTIONS HABITAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		247 RUE DE LA BOUGRIERE 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		9 1 2 5 7 5 1 0 7 0 0 0 1 2		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/03/2024	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
Frais d'établissement *		AB		AC			
Frais de développement *		CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
Fonds commercial (1)		AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		3 852	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
Terrains		AN		AO			
Constructions		AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		2 649	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU		13 742	
Immobilisations en cours		AV		AW			
Avances et acomptes		AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
Autres participations		CU		CV		15	
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI		6 246	
TOTAL (II)		BJ		BK		20 244	
						20 812	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM		98 190	
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ		3 759	
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		1 613	
Autres créances (3)		BZ		CA		3 859	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Disponibilités		CF		CG		104 094	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		4 888	
TOTAL (III)		CJ		CK		1 613	
						346 769	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		(IV) CW					
Primes de remboursement des obligations		(V) CM					
Ecart de conversion actif*		(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A		21 857	
						367 581	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
				Stocks :		Créances :	

Déposé au Greffe
le 28 OCT. 2024
sous le N° 32312
RCS N° 2231426

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.S.H.ATLANTIQUE SOLUTIONS HABITAT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000 ...)		DA	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	365	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	6 945	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	105 002	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	132 313	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	6 780	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	6 780	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	33 060	
	Dettes fiscales et sociales		DY	167 925	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	10 931	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	16 570	
TOTAL (IV)		EC	228 488		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	367 581		
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	228 488	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.S.H. ATLANTIQUE SOLUTIONS HABITAT						Néant ☐ *		
						Exercice N		
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
						Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	1 337 670	FH		FI	1 337 670
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 337 670	FK		FL	1 337 670
	Production stockée*						FM	3 759
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	12 814
	Autres produits (1) (11)						FQ	8
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	210 542
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(12 885)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	236 374
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	10 076
	Salaires et traitements*						FY	418 705
	Charges sociales (10)						FZ	223 219
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)	HS			GA	7 077
			- dotations aux provisions*				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	909
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	6 780
	Autres charges (12)						GE	56 368
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	197 084
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)							GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 102
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)							GU	1 102
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(1 102)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	195 981

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL A.S.H. ATLANTIQUE SOLUTIONS HABITAT		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 089		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 089		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(3 089)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	38 556		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	49 334		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 354 252		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 249 249		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	105 002		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	12 814	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	55 654	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				3 089			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.S.H. ATLANTIQUE SOLUTIONS HABITAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 367 582 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 105 003 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2024)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 852			3 852
Immobilisations incorporelles	3 852			3 852
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 691			5 691
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	10 915			10 915
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 339		1	14 338
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 944		1	30 943
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 247			6 247
Immobilisations financières	6 262			6 262
ACTIF IMMOBILISE	41 058		1	41 057

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1		1
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1		1

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 210	642		3 852
Immobilisations incorporelles	3 210	642		3 852
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 307	1 343		2 650
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	5 288	2 170		7 459
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 363	2 922	1	6 284
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	9 958	6 436	1	16 392
ACTIF IMMOBILISE	13 168	7 077	1	20 244

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 148 584 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 247		6 247
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	133 590	133 590	
Autres	3 859	3 859	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 888	4 888	
Total	148 584	142 338	6 247
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		6 780			6 780
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		6 780			6 780
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		6 780			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 228 488 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 060	33 060		
Dettes fiscales et sociales	167 926	167 926		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 931	10 931		
Produits constatés d'avance	16 571	16 571		
Total	228 488	228 488		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	809
Dettes provis. pr partic. salariés	38 556
Personnel charges à payer	3 029
Etat - autres charges à payer	1 365
Divers charges à payer	2 517
Total	46 275

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 728		
Charges constatées d'avance - conso	161		
Total	4 888		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	16 571		
Total	16 571		

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 163 euros

A.S.H.
Atlantique Solutions Habitat
Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 247 Rue de la Bougrière
44 980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
RCS NANTES 912 575 107

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
12 SEPTEMBRE 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2024

SECONDE RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **105 002.74 euros** de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 105 002.74 euros

Affectation

Dotation aux réserves

- A la réserve légale, soit 1 634.45 euros
- Autres Réserves, soit 43 368.29 euros

Dividendes

- A titre de dividendes, soit 60 000.00 euros

TOTAL **105 002.74 euros**

Montant – Mise en paiement des dividendes - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 60.00 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 12 septembre 2024 et au plus tard le 31 décembre 2024.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 3.2° de l'article 158 du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique de 12.8% lequel pourra être remplacé par la suite sur option globale par le barème progressif de l'IR après application de l'abattement de 40%. Les dividendes versés supportent également des prélèvements sociaux retenus à la source à hauteur de 17.20%.

S.F. BP N

Rappel des dividendes distribués

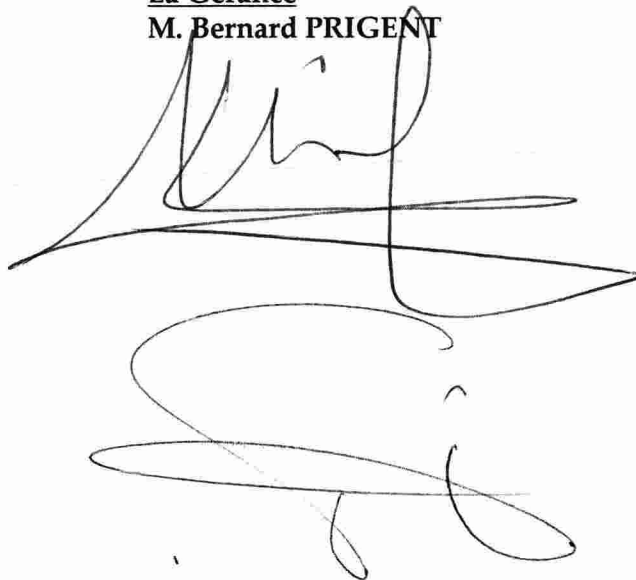
L'assemblée générale prend acte que depuis la constitution de la société, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

M. Bernard PRIGENT

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Prigent', written over the printed name.A small, simple handwritten mark or signature, possibly a stylized 'M' or 'N', located in the lower right area of the page.